DLP - 3 - 2 - 84304112

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 80 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

24 Janvier 1984 N° de série continue 270 Bulletin n° 2

VIGNE

TRAITEMENTS D'HIVER

MALADIES DU BOIS (rappel)

- Traitements contre Esca, Excoriose, Eutypiose (voir Bulletins précédents)
- Respect des mesures de prophylaxie (élimination des déchets de taille et des bois morts, désinfection des outils...

ACARIOSE

- Au printemps, les symptômes observés en cas d'attaque sont les suivants :
  . arrêt de croissance des bourgeons et entre-noeuds
  . aspect buissonnant de la souche
- Puis plus tard, avortement des grappes
- La lutte contre ces ravageurs doit se concevoir dès à présent par des traitements d'hiver dans toutes les parcelles attaquées en 83.
  Ces traitements présentent également un intérêt sur érinose, ainsi qu'une petite efficacité sur les formes hivernantes d'araignées : oeufs d'araignée rouge (Panonychus ulmi) et adultes d'araignée jaune (Eotetranychus carpini).
- Produits utilisables : les huiles jaunes, constituées d'huile d'anthracène ou d'huile de pétrole associée à des colorants nitrés, restent les plus efficaces en traitement d'hiver à la dose de 2 à 3 litres/hl.
- Conditions de traitement
  . Ne pas intervenir après le stade B (gonflement des bourgeons) ;
  . traiter à forte pression en lessivant bien les ceps (traitement à la lance) ;
  . Respecter les précautions d'usage, et en particulier les doses préconisées par les fabricants, ces produits ayant une action énergique, voir décapante.

COCHENILLES

Partout où ces parasites existent, les interventions hivernales constituent la meilleure méthode de lutte. Les produits utilisables sont les mêmes que pour l'acariose : association d'huiles (anthracène ou pétrole) et de colorants nitrés à la dose de 2-3 l/hl.

P475

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

HERBICIDES DE PRE-LEVEE

Matière active	Spécialités	Dose ma/ha	Mode d'action	Période d'application	Précautions d'emploi	Efficacité
Carbétamide	Légurame PM	3 kg	absorption radiculaire et partiellement foliaire	fin d'hiver (janvier-février)	Néant	sur graminées en particulier sur chiendent rampant
Chlortiamide Dichlobénil	Préfix G 10 Casoron G Ornabel	7,5 kg 7,5 kg	inhibe la germination absorption radiculaire sur plantules	repos végétatif avant débourrement	utilisable sur vigne de + de 4 ans granulés	nombreuses graminées et dicotylédones annuelles - contrôle certaines vivaces à dose élevée - efficace sur Renouée persicaire et prêles
Diuron	Nombreuses spécialités	2,5 kg	absorption racinaire et partiellement foliaire	repos végétatif et printemps	utilisable sur vigne de + de 2 ans attention nature du sol	nombreuses graminées et dicotylédones annuelles dicotylédones résistantes aux triazines
Butraline	Amex 820	4,8 kg	racinaire/annuelles action sur la germination	repos végétatif et printemps	utilisable sur jeunes plantations	efficace sur graminées annuelles et nombreuses dicotylédones utilisation en association car insuffisante seule sur épilobe, séneçon, renouées
Napropamide	Devrinol	4 kg	au niveau de la germination	décembre à mi-mars application précoce dûe à son mode d'action	utilisable dès la 1ère année sur pépinière très sélectif	nombreuses graminées estivales (panics, sétaires, digitaires) sur dicotylédones annuelles et en mélange avec de la simazine sur certaines adventices résistantes aux triazines
Simazine	Nombreuses spécialités	3 kg	absorption racinaire	repos végétatif	utilisable sur vigne de + de 4 ans	nombreuses graminées et dicotylédones annuelles (sauf Panic). Vivaces résistantes mais problèmes de dicotylédones résistantes
Simazine + Diuron + huile de pétrole	Végepron DS	12 l de p.c.	absorption racinaire et partiellement foliaire	repos végétatif	utilisable sur vigne de + de 4 ans attention nature du sol	efficace sur jeunes plantules, sur adventices bien développées, ajouter un produit de post-levée sur vivaces assurer un traitement complémentaire

N.B. : les doses sont à moduler en fonction de la nature du sol, en particulier dans le cas des sols légers, filtrants ; il faut alors les diminuer un peu.

DÉSHERBAGE

La densité de la flore rencontrée dans le vignoble (dicotylédones annuelles, vivaces, graminées vivaces, estivales ; graminées et dicotylédones résistantes) conduit le plus souvent à la notion de programme de désherbage, aucun produit n'étant en mesure de résoudre l'ensemble des problèmes.

● Tout programme de désherbage comporte :

1 - UN TRAITEMENT DE BASE durant le repos végétatif et dont le spectre d'efficacité sera le plus large possible et le mieux adapté à la flore de la parcelle. Il fait intervenir des produits de type résiduaire à action racinaire.

2 - EN FONCTION DES PROBLEMES SPECIFIQUES DE LA PARCELLE des applications complémentaires en cours de saison.

● En cette période de l'année, nous n'envisagerons que le traitement de base réalisé sur sol propre, c'est-à-dire utilisant un herbicide de pré-levée à action résiduaire (voir tableau).

Ces produits agissent par absorption racinaire, ou pour certains, directement au niveau de la germination. C'est en particulier le cas du Dévrinol qui, pour cette raison, doit être appliqué de façon très précoce, voir dès maintenant.

Les autres produits utilisables en désherbage de base seront présentés ultérieurement, à l'approche de leur époque normale d'application.

ARBRES FRUITIERS

TAILLE

Cette opération, réalisée habituellement pour toutes espèces pendant toute la période de repos végétatif, doit être effectuée le plus tard possible sur pêcher, dans la perspective de la lutte contre le Dépérissement Bactérien.

Elle doit toujours s'accompagner des mesures prophylactiques suivantes :

- élimination des fruits momifiés, des arbres ou bois morts, dépérissants, parasités, porteurs de pustules de tavelure ou de blessures de grêle.

- ces bois doivent être dégagés des plantations et brûlés le plus rapidement possible, de façon à éviter toute recontamination.

- dans le cas de grosses plaies, celles-ci seront enduites d'un badigeon (principalement Santar ou Kankertox 3).

P. 1476

A SURVEILLER

Suite aux conditions climatiques de la campagne écoulée (inondations, sècheresse) certaines plantations peuvent présenter des symptômes d'affaiblissement susceptibles d'être des portes d'entrée à de nombreux parasites secondaires ou parasites d'arbres affaiblis, notamment xylophages (scolytes, xylébores).

Il est recommandé de contrôler attentivement ces plantations, de façon à intervenir le cas échéant.

TRAITEMENTS D'HIVER

Ils sont nécessaires si vous avez repéré ces parasites lors des dernières campagnes.

A - PUCERONS, ACARIENS, MOUSSES, LICHENS : les produits à employer sont les Colorants Nitrés (DNOC) à la dose de 600 g/hl

B - POU DE SAN JOSE et AUTRES COCHENILLES : on aura recours aux Huiles Jaunes à 2-3 l/hl, en les enrichissant de DNOC jusqu'à concurrence de 600 g/hl.

C - PSYLLE DU POIRIER : mêmes produits et doses, mais l'époque de traitement est soumise à certaines conditions (proportion des femelles prêtes à pondre). L'examen de ces parasites dans nos laboratoires fait apparaître que ces conditions ne seront remplies dans un avenir proche que dans l'Extrême Sud de la Circonscription. Le Bulletin suivant donnera donc le détail de ces interventions dans les différents secteurs.

D - ARBRES A NOYAU : ces traitements d'hiver présentent un grand intérêt vis-à-vis des pucerons (Myzus), mais attention, respecter scrupuleusement les préconisations figurant sur les emballages et traiter impérativement en plein repos végétatif.

Dans tous les cas, les conditions de réussite de ces traitements d'hiver sont les suivantes :

- Période de repos végétatif
- Pulvérisation à forte pression et
- Bien mouiller
- Agir par temps sec, et sans vent.